

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-ÉMILE**

*PROCÈS-VERBAL*

*SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 26 SEPTEMBRE 2022*

**Rencontre TEAMS**

Étaient présent.es :

Alexandra Fioriello, présidente

Cécile Rémond, parent

Lyne Tanguay, enseignante titulaire au préscolaire

Manon Lalancette, enseignante titulaire 2<sup>ème</sup> cycle

Maria Jose Riveros, vice-présidente

Mariam Diop, parent substitut

Marie-Pierre Lafortune, représentante de l'OPP

Nathalie Rivard, Technicienne du service de garde

Pamela Quezada-Escobar, parent

Patrick Lemay, parent

Véronique Marquis, Directrice

Yolande Maheu, enseignante titulaire 2<sup>ème</sup> cycle

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1. Présences et Quorum**

Alexandra Fioriello constate le quorum et ouvre la séance à 17h36.

Cécile Rémond est nommée secrétaire de séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour, proposé par Pamela Quezada-Escobar et appuyé par Patrick Lemay, est adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2022**

Le procès-verbal du conseil d'établissement (CÉ) du 6 juin 2022, proposé par Maria Jose Riveros et appuyé par Patrick Lemay, est adopté à l'unanimité.

### **4. Question du public**

*Question concernant la piscine, toute proche.* Un programme de cours de natation serait-il envisageable?

*Réponse :* Sébastien est allé les voir et il attend un retour. Concernant les élèves du 3<sup>ème</sup> cycle, l'école espère obtenir des subventions et notamment la subvention « nager pour survivre », offerte par la Société de sauvetage.

### **5. Information de l'OPP**

Marie-Pierre Lafortune présente les derniers développements au sein de l'OPP.

Les projets de l'OPP pour l'année 2022/2023 :

- Aide journée amélioration cour : feuilles/peintures (15 octobre) : les élèves de l'école Louis-Riel viendrait nous aider
- Fête d'Halloween dans la cour de St-Émile (29 octobre)
- Photo scolaire <https://photorepensee.ca/> (4 novembre)
- Campagne de financement huile d'olive Rafaël (nov./déc.)
- 5<sup>ème</sup> édition du magazine St-Émile&Cie (nov./déc.)
- Vente collection vêtements St-Émile (jan/fév./mars)
- Fête hivernale extérieure (février)

Réflexion sur les supports de cartes de bus qui se cassent très facilement et qui ne semblent pas adaptés.

L'OPP offre d'acheter un nouveau système d'attache (enrouleur de carte rétractable) pour les cartes de bus.

## **6. CÉ**

### **6.1. Présentation des membres et fonctionnement (article 52)**

Bienvenue à nos deux nouveaux membres : Pamela Quezada-Escobar et Patrick Lemay.

## **6.2. Élection de la présidence et de la vice-présidente**

Présidence : Maria Jose Riveros propose la candidature d'Alexandra Fioriello, Pamela Quezada-Escobar appuie. Personne ne s'oppose : Alexandra Fioriello est élue.

Vice-présidence : Alexandra Fioriello propose la candidature de Maria Jose Riveros, Cécile Rémond appuie. Personne ne s'oppose : Maria Jose Riveros est élue.

## **6.3. Adoption du calendrier des réunions.**

Après discussion entre les membres du CÉ, il est convenu que l'horaire est modifié. Les réunions commenceront à 17h45.

Le calendrier modifié, proposé par Patrick Lemay et appuyé par Pamela Quezada-Escobar, est adopté à l'unanimité.

## **6.4. Adoption des règles de régie interne Modifications apportées aux règles**

Des modifications sont apportées aux règles (voir document).

Les règles de régie interne modifiées, proposé par Patrick Lemay et appuyé par Manon Lalancette, sont adoptées à l'unanimité.

## **6.5. Formation des membres du CÉ et attestation**

La formation doit être suivie par tous les membres du CÉ: elle est composée de capsules, d'un cahier et de fiches thématiques. Une fois les capsules visionnées, le membre du CÉ doit remplir l'attestation afin de se conformer aux règlements du CSSDM.

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement](#)

[Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire pour les membres du CÉ](#)

## **7. Point de la direction**

### **7.1. Des nouvelles de l'école**

Véronique Marquis profite de l'occasion pour féliciter l'équipe et nous donne quelques nouvelles. Le déménagement s'est bien passé. L'équipe-école s'est bien adaptée ainsi que les élèves.

La fête de la rentrée aura lieu le 30 septembre : parade des enfants, chasse aux trésor, etc.

Concernant la cohabitation avec l'école Sans-Frontières, des liens se créent avec l'autre école, tant au niveau de l'équipe-école que des élèves. Le seul point négatif semble être le bruit dans la cour, car les récréations sont décalées. C'est l'un des gros enjeux pour l'équipe.

## **7.2. Sorties éducatives**

Elles ne sont pas à approuver aujourd'hui, car il manque beaucoup d'informations. C'est donc juste à titre indicatif

- L'école et les arts (Pièce de théâtre) : préscolaire et 1er cycle : 9 février 2023
- La maison des arts de Laval : 3ème cycle : 29 novembre 2022
- Attention Fragile (pièce de théâtre). : 1<sup>er</sup> cycle : 30 novembre 2022

Véronique Marquis s'interroge sur les ratios élèves/accompagnateurs et doit vérifier cette information.

D'autres informations seront ajoutées et les sorties seront approuvées ultérieurement.

## **7.3. Budgets CÉ**

Ils ne sont pas encore disponibles, mais le CÉ dispose de 400\$ pour les frais de civilité (frais de repas par exemple) et 400\$ pour les formations pour les membres du CÉ. Ce montant-là doit être utilisé.

On va vérifier si l'argent pourrait être utilisé pour acheter un logiciel qui pourrait servir à tout le monde.

Il y a également 50\$ qui sont attribués à l'OPP.

## **7.4. Projet éducatif**

Le pourcentage d'élèves en difficulté a baissé de 1% pour les élèves du 1er cycle, et 8% pour les élèves de 2ème et 3ème cycles.

## **7.5. Covid**

Plusieurs enfants ont été retournés à la maison puisqu'ils présentaient des symptômes de la Covid. En cas de symptômes, on peut suggérer de faire porter un masque aux enfants, mais il reste important de tester les enfants régulièrement.

*Question* : est-ce qu'il y a un plan de contingence?

*Réponse* : c'est à faire. La direction a reçu un courriel à ce sujet.

*Question* : Dans certaines classes, des enseignants ont demandé aux élèves de porter le masque ou de se faire tester sinon ils faisaient partir les enfants.

*Réponse* : la direction suit les consignes de la santé publique.

*Question* : Les purificateurs d'air : Sont-ils utilisés?

*Réponse* : Oui, ils sont utilisés, malgré un problème de prise de courant. Une requête a été faite pour faire ajouter des prises dans les classes. De nouveaux filtres ont été reçus. Les électriciens sont à pied d'œuvre et les prises devraient être rapidement fonctionnelles.

*Question* : Des boîtes de tests rapides sont-elles distribuées?

*Réponse* : Les boîtes de tests sont disponibles au secrétariat sur demande.

## **8. Information du SDG**

### **8.1. CCU.**

Nathalie Rivard et Véronique Marquis donnent quelques informations à propos du service de garde. Pamela Quezada-Escobar fera partie du CCU.

### **8.2. Frais de garde :**

Les frais relatifs aux journées pédagogiques peuvent être compris entre 10,75\$ et 15,30\$.

Patrick Lemay propose des frais de 12\$. Sa proposition, appuyée par Pamela Quezada-Escobar, est adoptée à l'unanimité.

### **8.3. Journées pédagogiques 2022/2023**

Nathalie Rivard présente les différentes activités. Les activités seront prêtes à être approuvées lors du prochain CÉ.

Elle va également réfléchir à des sorties moins loin, qui permettraient de ne pas utiliser d'autobus, dont les coûts sont maintenant très élevés.

Il est proposé de financer les sorties grâce aux midis-pizza.

*Question à propos du transport scolaire lors des sorties pédagogiques.* Il semble possible d'avoir une navette pour les journées pédagogiques. Véronique Marquis va poser la question au transporteur et nous informer rapidement.

### **8.4. Règlementation du service de garde 2022/2023 (adoption)**

Le règlement sera adopté lors du prochain CÉ.

## **9. Information du Comité de parents**

Alexandra Fioriello n'a pas eu le compte-rendu d'Emmanuelle Rouard.

*Les nouveaux membres pour l'année 2022/2023 sont :*

Cécile Rémond : parent titulaire

Patrick Lemay : parent substitut

#### **10. Varia**

Pas de varia

#### **11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19h10